

Réf: Dossier N° : 53328

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « AUTOMOTOTRASCI INTERNATIONAL »**

**Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE -ARRAS 1 magasin 6 sous Lgt
77, 05 BP 1775 ABJ 05**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 22 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AUTOMOTOTRASCI INTERNATIONAL » .

Objet: Sécurisation d'engins à moteur (auto-moto et tracteurs), Le tourisme automobile ;Vente de pièces détachés de voitures ; Vente de voitures ; Import-export .Diverses prestations de services ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE -ARRAS 1 magasin 6 sous Lgt
77, 05 BP 1775 ABJ 05**

GERANT: Monsieur BROGONE GUY-LAURY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21306 du 22/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19860 du 22/08/2018

